



APPEL A CANDIDATURE

Article 18

A l'occasion de chaque Assemblée Générale annuelle du Comité, il est procédé à l'élection des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération des Clubs dont aucune équipe senior n'opère en Championnat de France. L'élection se déroule conformément à l'article 10 des statuts de la Fédération et selon les mêmes règles que celles qui gouvernent l'élection du Comité Directeur Départemental.

Vous devrez élire :2 titulaires,2 suppléants. Les délégués sont élus pour un an.

Peut être candidat tout licencié majeur, licencié depuis au moins six mois, y compris ceux qui le sont dans un club non concerné par cette élection.

Les candidatures doivent être adressées, via le formulaire ci-joint, à Comité des Landes, ELECTION DES DELEGUES, par lettre recommandée avec AR, pour le 1^{er} juin 2021.

La liste des candidats, avec l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, vous sera communiquée 10 jours avant l'Assemblée Générale.

PS : les clubs qui évoluent en Championnat de France seniors éliront leurs délégués lors de l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le secrétaire Général,
Fabrice Lansaman
Le 27/04/2021



FICHE DE CANDIDATURE
Délégué(e)s à l'Assemblée Générale Fédérale
Samedi 16 octobre 2021 à Pau (Palais
Beaumont)

NOM :

Prénom :

N° LICENCE : - - - - - CLUB :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Adresse e.mail :

ELEMENT MOTIVE DE CANDIDATURE :

SIGNATURE

A adresser par LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION à :
COMITE DES LANDES DE BASKETBALL
Election Délégués
7 IMPASSE DU CARBOUE – BP 67 – 40002 MONT DE MARSAN CEDEX
AVANT LE 1^{er} juin 2021 à minuit
Le cachet de la Poste faisant foi
Plus mail à :elections0040@ffbb.com